



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 20 mai 2021

Président de séance : Monsieur Charles Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Charles Ange GINESY, Monsieur Michel ROSSI, Madame Anne SATTONNET, Monsieur Joseph SEGURA.

Suppléants : Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Monsieur Bertrand GASIGLIA, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Gérald LOMBARDO, Monsieur Roger ROUX, Madame Michelle SALUCKI,

Procurations : Monsieur Philippe PRADAL à Monsieur Charles Ange GINESY.

RAPPORT N° 21-8 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 - Budget annexe relatif aux cantines.

Faisant suite au rapport précédent concernant le compte administratif de l'exercice 2020 du budget annexe relatif aux cantines, je vous confirme le résultat de la section de fonctionnement à hauteur de 99 552,59 euros.

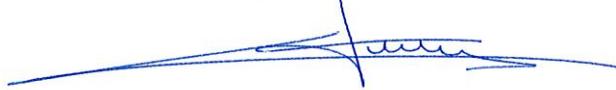
En conséquence, je vous propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 :

- en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 99 552,59 euros au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020 en section de fonctionnement à la ligne 002 en excédent reporté pour un montant de 99 552,59 euros au titre de l'excédent net utilisable, conformément au paragraphe 4, chapitre 7 du titre 3 de l'instruction budgétaire et comptable M61.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles Ange GINESY